

Claude Léonard, président du conseil départemental de la Meuse

« *Le BTP local doit obtenir sa part des travaux de Cigéo* »

by Le Moniteur - lundi, février 22, 2016

<http://correspondances.fr/claude-leonard-president-du-conseil-departemental-de-la-meuse/>

A la veille de la réouverture du Mémorial rénové de Verdun, l'élu LR expose les projets du département liés au centenaire de la Première guerre mondiale, ainsi que l'impact de Cigéo, le projet d'enfouissement des déchets hautement radioactifs à Bure.

Comment le département s'implique-t-il dans les commémorations du centenaire de la Grande Guerre ?

Notre mission Histoire se concentre sur les projets les plus structurants. Nous avons ainsi cofinancé à hauteur de 5 millions d'euros la réhabilitation-extension du Mémorial de la Grande Guerre, qui rouvre ce 21 février après deux ans et demi de travaux. La muséographie de l'agence Le Conte-Noirot est époustouflante.

La Meuse conserve les cicatrices de la Grande Guerre plus que tout autre département. Pour en transmettre la mémoire, nous lançons cette année l'aménagement des accès au fort de Douaumont et la création de parcours pédestres et cyclables dans les 12 000 ha de forêt d'exception autour de Verdun. Nous travaillons désormais en bonne intelligence avec la communauté d'agglomération pour renforcer une même offre touristique.

Qu'espérez-vous du « document territoire » que l'Andra doit présenter prochainement dans la continuité de l'avant-projet sommaire de Cigéo ?

Les conseils départementaux de Meuse et de Haute-Marne attendent des indications précises sur le nombre de routes, de logements et d'aménagements qu'il faudra prévoir. A l'heure où nous entrons dans le vif du sujet, nous voulons aussi le maintien de l'accompagnement de l'Etat de 30 millions d'euros par an et par département, que la loi de finances pourrait ramener à 20 millions en 2017. Dans la perspective immédiate de la construction de la plate-forme, nous devons mettre en place les réseaux et la fibre. Un tel chantier ne s'improvise pas. Il faut prévoir une énorme base-vie durant la phase de creusement, puis, à l'horizon 2025, une période d'études d'une quinzaine d'années qui ne figurait pas au programme initial. Nous ne pouvons pas rester dans le flou jusqu'en 2020. Les départements constituent les principaux interlocuteurs de l'Andra et des grands financeurs. Que l'on ne vienne pas nous dire que nous n'étions pas au rendez-vous de Cigéo !

Les entreprises locales peuvent-elles espérer une part des futurs chantiers ?

Les grands donneurs d'ordre sollicitent tout naturellement les grands groupes référencés de longue date. Les collectivités veilleront à introduire des clauses qui permettront à nos entreprises d'obtenir une part légitime des travaux de surface et de la base vie. La solution passe par des allotissements en lots séparés plutôt que des marchés groupés. C'est d'autant plus important que le BTP local connaît une période de forte disette.